



## La Biat face à la crise Covid-19 : la résilience malgré la conjoncture

**La crise Covid-19 a été au centre des préoccupations des actionnaires de la Banque internationale arabe de Tunisie (Biat). Même si la banque a terminé l'exercice 2019 avec un excellent résultat, les répercussions que peut avoir la pandémie sur ses activités étaient dans tous les esprits et formulées dans les interrogations des actionnaires. Le management de la banque les a balayées en rappelant les solides fondamentaux de la banque. Compte-rendu.**

C'est ce qui ressort des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Banque internationale arabe de Tunisie (Biat) tenues, ce mercredi 3 juin 2020, à distance et à huit-clos par visio-conférence sous la présidence de Ismaïl Mabrouk, président du Conseil d'administration, et de Mohamed Agrebi, directeur général, où seuls les actionnaires et certains médias ont été conviés, dont Business News.

Malgré un très bon exercice 2019, la crise sanitaire a chamboulé les projets de la Biat. La banque a dû réviser sa stratégie, se conformer aux directives de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) d'avril 2020 et ne pas distribuer un dividende alors qu'elle proposait dans un premier temps un dividende de 6 dinars pour l'exercice 2019. Les actionnaires auront toutefois droit, cette année, à une distribution gratuite d'actions suite à une augmentation de capital par incorporation de réserves.

Le capital social de la Biat passe de 170 millions de dinars à 178,5 millions de dinars, via l'émission de 850.000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix dinars chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires, à raison d'une action nouvelle gratuite pour vingt anciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1er janvier 2020.

Il faut dire que 2019 a été un excellent cru. La Biat a clôturé l'année 2019 avec un résultat net en hausse de 30,7%, passant de 254,76 millions de dinars (MD) fin 2018 à 333,01 MD fin 2019, malgré 111,69 MD d'impôt. Le Produit net bancaire (PNB) a atteint 956,9 MD (+14,7%).

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont augmenté de 12,9%, situés à près de 12.997 MD et des créances nettes à la clientèle en baisse de 2%, atteignant les 10.945 MD. Le coefficient d'exploitation a atteint 41,7%, s'améliorant de 4,3 point.

*«La Biat a su préserver sa position de leader en termes de dépôts et a réussi à occuper la deuxième place en matière de crédits, et ce malgré une politique de crédit restrictive adoptée au titre de 2019 pour les crédits en dinars motivée dans sa démarche par l'impératif de se conformer aux normes réglementaires de liquidité et de transformation ratio liquidité à court terme et ratio crédit sur dépôt ainsi que la nécessité de limiter son recours au financement de la BCT qui a significativement baissé en passant de 3,1 milliards de dinars au 31 décembre 2018 à 0,75 milliards de dinars au 31 décembre 2019, enregistrant une diminution à hauteur de 76%», a noté Mohamed Agrebi.*

Côté ratios de gestion et de rentabilité, la banque termine son exercice 2019 avec un PNB/total actif de 5,9%, un ROA de 2%, un ROE de 22,6%, un ratio Tier 1 de 10,64%, un taux de créances douteuses et litigieuses de 6,4% et un taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (CDL) de 58,6%. Le ratio de solvabilité se situe à 12,2% (+2,1 points). Le ratio liquidité a été rééquilibré évoluant de 46,2% à 191,57%. Idem pour le ratio crédit/dépôts qui passe de 135% à 108,7%.



Le groupe Biat a terminé 2018 avec un résultat consolidé de 344,77 MD, en progression de 32,02%. Le PNB consolidé réalisé s'est accru de 13,36% passant de 919,87 MD à 1.042,79 MD.

S'agissant de la crise Covid-19 et de son impact sur la banque, les commissaires aux comptes ont estimé que : « Les mesures de prévention du virus pouvant être renforcées davantage et perdurer dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette épidémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la banque, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources. Cependant et compte tenu de la solidité de sa situation financière actuelle, la Biat dispose, à présent, de facteurs de résilience significatifs lui permettant de faire face à cette crise et d'assurer la continuité de ses activités. En l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable pour le moment, étant donné l'évolution rapide de la situation ».

Cette année l'assemblée s'est tenue à distance. Les actionnaires ont été invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir au président de l'Assemblée en l'envoyant par courrier officiel ou par mail avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'AGO/AGE. Un huissier de justice a été mandaté par la banque pour constater le bon déroulement des deux assemblées et le respect des normes réglementaires, du quorum et des règles du vote.

Les actionnaires ont été appelés à formuler leurs questions par écrit ou en direct. Le secrétaire de l'assemblée Iyadh Ben Slimane a fait le compte rendu des interrogations.

Le débat a été ponctué par des questions sur la crise Covid-19 et la solidité de la banque pour y faire face. Ouvrant le bal, un actionnaire s'est interrogé sur l'impact de la crise sur la banque. En réponse, Ismaïl Mabrouk a précisé que la Biat a passé une bonne année 2019 qui lui permet de faire face à la crise sanitaire. « On espère une reprise progressive de l'économie qui va se répercuter sur la Biat. Mais de toute façon, on a prévu que la crise allait impacter les chiffres de la banque pour 2020. On espère que 2021 sera une année de reprise pour tout le secteur bancaire, pour toute l'économie et pour la Biat en particulier », a-t-il soutenu.

Un autre a fait remarquer que la banque a perdu sa position de leader en termes de capitaux propres et a estimé qu'une augmentation de capital en numéraire aurait dû se faire, suite à quoi le président du conseil d'administration a indiqué qu'il n'y a pas de compétition sur les fonds propres de la banque, en soulignant que chaque banque a son programme et ses ratios. « Nous avons estimé qu'on n'avait pas besoin d'une augmentation de capital en numéraire et celle par incorporation des réserves a été réalisée suite à la demande des petits-porteurs et en réponse à une promesse de l'année dernière », a-t-il indiqué.

Il a souligné que l'augmentation de capital en numéraire n'est pas prévue pour l'instant « vu que les ratios et les fonds propres de la banque permettent de faire face à la situation actuelle » mais que le conseil d'administration envisagera cela dans ses prochaines réunions et éventuellement la résolution sera présentée dans l'assemblée de l'année prochaine.

« Si c'est nécessaire, une augmentation de capital en numéraire se fera l'année prochaine, cela dépendra des ratios 2020 suite à la crise covid-19 », a-t-il assuré, en expliquant qu'« aujourd'hui la crise évolue et les choses évoluent tous les jours ».

Interrogé sur le taux de créances classées qui est en dessous des 60% alors qu'il y a une amélioration des ratios Tiers 1 et Tier 2, M. Mabrouk a souligné qu'il n'y a pas de normes réglementaires à ce sujet. « Nous sommes, en termes de CDL, à 6 ou 7% et le taux de couverture suit ce taux en tenant compte des garanties. Le taux de couverture doit être analysé en fonction de la politique d'approvisionnement de la banque mais il n'y a pas un



*taux réglementaire qui nous oblige à être à une valeur particulière », a-t-il avancé. En ce qui concerne le niveau du ratio crédit sur dépôt, il a signalé qu'il est largement respecté par la banque à fin 2019 : « Nous avons un ratio de 109% pour un ratio réglementaire de 120%. On était à 135% en 2018 et on ne le respectait pas, mais en 2019 on est conforme à la réglementation. Je pense que ce sera la même chose en 2020 »*

Sollicité sur une distribution des dividendes de 2019 avec celles de 2020, M. Mabrouk a noté qu'il ne pouvait pas faire aujourd'hui de promesses sur ce qui va être décidé en 2020. Et de rappeler la situation particulière de 2019 et que la banque n'a pas distribué de dividendes suite aux recommandations de la BCT, ce qui lui permettrait au final de faire face si nécessaire à la crise sanitaire qui s'avère de grande ampleur.

S'agissant des retombées du rachat de Tunisie Valeurs sur la banque pour les prochaines années, le président du conseil d'administration a spécifié que cette opération s'inscrit dans le cadre de « *la diversification de la banque sur des métiers où elle n'est pas leader et Tunisie Valeurs représente le leader du secteur sur certains de ces métiers-là* ».

Et d'ajouter : « *Nous avons pensé que ce rapprochement entre Tunisie valeurs et la Biat allait donner une création de leader et allait amener des synergies entre les deux entreprises. Sur le moyen et le long terme, il y aura une importante diversification des produits ainsi que des revenus plus importants. Nous sommes en train d'évaluer la stratégie à mettre en place et le business plan qui vous sera sans doute présenté à une prochaine assemblée* ».

En effet, 2019 a été marquée par le lancement des pourparlers pour l'acquisition de Tunisie Valeurs par le groupe Biat. La finalisation de cette transaction au premier trimestre 2020 avait pour objectif de consolider le positionnement du groupe sur les activités de marché des capitaux, d'élargir son offre corporate et de mettre à la disposition de sa clientèle un accompagnement sur mesure presté par les meilleurs experts de la place.

D'ailleurs, l'ancien ministre des Finances et actuel président du conseil d'administration de Tunisie Valeurs Fadhel Abdelkefi a fait son entrée au conseil d'administration de la Biat, sa cooptation ayant été adoptée en assemblée.

Concernant les projections de la banque pour 2020 en termes de PNB et de bénéfice net, Ismaïl Mabrouk a affirmé que le management est en train de faire une évaluation du budget et qu'il sera présenté au conseil d'administration au cours de ce mois de juin 2020. « *Pour l'instant, on n'a pas une projection claire pour 2020 étant donné que la situation est particulière mais je pense qu'au prochain conseil on aura une vision plus claire sur le PNB* », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne l'impact financier du report des échéances des crédits sur le PNB de la banque pour 2020, il a avoué qu'il sera situé entre 15 à 20 MD et que le management est en train d'ajuster les chiffres.

« *En 2020 et au vu de la crise sanitaire du Covid-19 et ses retombées économiques et financières à l'échelle nationale et internationale que nous percevons clairement au cours du premier semestre de l'année, la Biat ne manquera pas de faire preuve de résilience et de sagesse en comptant sur la gestion saine et maîtrisée de son activité et sur la poursuite du développement afin de continuer à offrir des prestations de qualité et à consolider ses fondamentaux financiers en étant parfaitement alignée aux attentes de sa clientèle, de ses partenaires et de son actionnariat* », a assuré Mohamed Agrebi.

2019 a été une excellente année mais 2020 s'annonce assez difficile. Ceci dit, le ministère des Finances a décidé d'exonérer du paiement des impôts sur les bénéfices au titre de l'exercice de 2020, les banques et institutions financières qui ont abandonné partiellement, ou totalement, les intérêts et les marges bénéficiaires contractuelles résultant du report du remboursement des échéances de prêts et financements accordés aux clients dans le cadre des mesures exceptionnelles suite à la crise Covid-19. Cette mesure pourra atténuer l'impact de la crise, tout



dépend de la stratégie de la banque. Ce qui est sûr c'est que la crise Covid-19 aura un impact, selon les aveux d'Ismaïl Mabrouk. L'avenir nous dira à quel point.

---

**Source : Business News**